

Responsable UE
Nico Broers

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

26 crédits • 0 points • 510 heures

Prérequis : CA400 Atelier CROA

Corequis : CA500 Atelier de la spécialité • CS500 Atelier de la spécialité

Activité.s d'apprentissage

C5061 - Méthodologie : du mémoire

2 crédits • 40 points • 30 heures • Verbeeck Muriel

C5150 - Mémoire

10 crédits • 200 points • 0 heures • Verbeeck Muriel

C56C1 - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (céramique)

14 crédits • 280 points • 240 heures • Cools Catherine, Rousseau Valérie

C56P1 - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (peinture)

14 crédits • 280 points • 240 heures • Broers Nico, Verheyden Olivier

Acquis d'apprentissage

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Le travail de fin d'études d'un master se compose d'une production artistique et d'un mémoire (dont l'activité "suivi du mémoire" ou "méthodologie du mémoire") :

- Le travail artistique fait l'objet d'une évaluation artistique telle que définie au règlement des études (50% de la note attribuée par les titulaires du cours et 50% de la note attribuée par un jury externe)
- La présentation et la défense du mémoire traitent d'un thème en relation avec la formation reçue. Le mémoire doit être à la fois personnel et original. Le règlement spécifique au mémoire se trouve en annexe du règlement des études.

La note finale du TFE correspond à la moyenne des résultats obtenus pour autant que la note de l'atelier et celle du mémoire atteignent chacune distinctement un résultat équivalent à 9,5/20 au moins.

Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour l'atelier et le mémoire, la moyenne de la note ne sera pas calculée, l'unité ne pourra pas être validée et un "0" sera mentionné sur le bulletin de l'étudiant. En cas d'échec, aucune activité ne peut être représentée en seconde session à l'exception du mémoire et du cours "suivi du mémoire", pour autant que l'étudiant ait suffisamment avancé dans son travail durant l'année scolaire.

Pour plus d'information, rendez-vous sur les fiches de cours de vos professeurs

Objectifs

Tabler sur les acquis de 1^{er} BAC mis en œuvre les trois années précédentes, pour s'appliquer à la production de textes scientifiques relatifs au sujet de recherche (mémoire). Le cours encadre celui-ci dans sa conception, rédaction et présentation, y compris l'utilisation de la PAO.

Contenu

- 1) Heuristique, herméneutique : exercices pratiques appliqués au mémoire
- 2) Techniques d'écriture scientifique
- 4) Rédaction de textes scientifiques
- 5) Mise en œuvre du mémoire (encadrement personnalisé): rédaction et présentation devant jury, y inclus PAO.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Séminaire; exercices pratiques ; travaux à domicile ; cyber-recherche ; veille informatique.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue et des différentes étapes - respect des consignes et des délais; évaluation du PowerPoint final.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Le Mémoire démontre la maîtrise des acquis au fil de l'ensemble du cursus, et la capacité de leur mise en oeuvre pratique dans le cadre d'une recherche personnelle. Contenu et forme doivent se prêter à une communication scientifique et un échange avec des pairs (restaurateurs professionnels).

Contenu

Le travail *écrit* tiendra entre cinquante et 100 pages *rédigées* (compter environ 2000 signes par pages, caractère courant –Times, Arial, Helvetica corps 12, hors illustrations et annexes). Le Mémoire comprendra: *l'exposé de la problématique ; une définition des concepts ; un état de la question ; le cas échéant, une approche historique ; la détermination des analyses nécessaires; la description des modes opératoires ; la mise au point des protocoles de tests ; les données pratiques; l'analyse des données; une conclusion ; des références, notes et une bibliographie extensive.*

La présentation orale sera sous forme de PAO.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Travail personnel

Bibliographie

voir syllabus de Bloc1+M1+Webographie donné au cours.

Mode d'évaluation pratiqué

évaluation continue+ cotation des présentations intermédiaires et du PowerPoint.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

- Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (céramique) Cools Catherine

Objectifs

Au terme de l'atelier de conservation-restauration du verre, l'étudiant de master 2 pourra :

- Etre complètement autonome dans la gestion d'un cas de restauration de verre de collection et ce quelle que soit la finalité de l'intervention.
- Etre inventif mais réaliste dans ces propositions de traitement.
- Utiliser des techniques innovantes mais vérifiées.
- S'adapter à n'importe quelle situation de travail.
- Etendre son savoir-faire et mettre ses ressources au profit de matériaux reliés au verre.
- Communiquer oralement et par écrit ses interventions de restauration.
- Réaliser l'analyse macroscopique d'un objet en verre, établir son identification technologique, déterminer les techniques employées pour sa fabrication et le replacer dans son contexte artistico-historique.
- Donner un avis sur l'état de conservation d'un objet d'art en verre et proposer concrètement des mesures pour sa conservation à long terme.

Contenu

Le travail à l'atelier de l'option peut être en tout ou en partie lié au sujet de mémoire de l'étudiant : essais, éprouvettes, échantillons ; conservation-restauration d'objets d'art issus de collections muséales ou d'autres institutions.

Dans le cas où l'étudiant ne propose pas de recherche personnelle, des objets d'art de collection en verre ou en cristal lui seront confiés. Ceux-ci devront être entièrement restaurés selon une proposition de traitement personnelle appuyée par des lectures d'articles et/ou d'ouvrages scientifiques.

Une fiche complète accompagnera l'objet d'art lors de sa présentation aux jurys. Elle contiendra notamment des informations d'identification et de traitement.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Démonstrations réalisées par le professeur.

Mise en situation, comparaison et confrontation d'exemples et de contre-exemples. Suivi personnalisé selon les demandes.

Bibliographie

Directement liée aux cours de technique et technologie.

Mode d'évaluation pratiqué

L'étudiant présente ses travaux dans son atelier. Il a l'occasion de donner des explications sur son travail lors d'un entretien d'un quart d'heure en janvier et en fin d'année. Le professeur tiendra compte des compétences transversales suivantes :

- Utilisation intelligente du carnet de bord
- Détermination à posséder ses outils, matériaux, produits
- Tenue du matériel et l'organisation de l'espace de travail
- Fréquentation de l'atelier, gestion du temps (efficacité)

Ainsi que de la progression régulière dans les expériences menées.

Enfin, outre la qualité esthétique et technique des travaux, une argumentation pertinente sera attendue de la part de l'étudiant. Ce dernier devra expliquer et justifier tous les traitements entrepris.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

- Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (céramique)

Rousseau Valérie

Objectifs

Mener à bien un projet complexe de conservation-restauration de céramique.

- Etablir un diagnostic et faire une proposition de traitement (validée par le professeur et le "commanditaire" le cas échéant).
- Pratiquer ou faire pratiquer les analyses et examens nécessaires.
- Exécuter le travail de conservation-restauration.
- Respecter les délais annoncés.
- Gérer la communication relative au cas traité (recherche documentaire, dossier, ...).

Contenu

Différentes étapes des traitements de restauration, depuis la prise en charge jusqu'à la remise de l'oeuvre.

- 1 objet ou une oeuvre principale.
- autres objets ou oeuvres secondaires

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Mise en place d'un contexte de travail semblable à celui d'un atelier professionnel.

- Accompagnement dans la recherche et les propositions relatives au traitement. Validation des protocoles.

Bibliographie

Variable selon les cas.

Tous les ouvrages de conservation-restauration de base.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation formative à la fin de la première période.

Cotation certificative en fin d'année suite à un entretien individuel.

+ jury externe

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

- Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (peinture) Broers Nico

Objectifs

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.
- Développer les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.
- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.
- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.
- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.
- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.
- Contribuer à la profession en faisant part d'idées et de savoir, en s'exprimant aussi bien oralement que par écrit, en faisant preuve d'intégrité intellectuelle, de communication effective et en utilisant les termes de la profession.

Contenu

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art et aspect pratiques du projet de recherche individuelle du travail de fin d'études.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en œuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur

- Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (peinture)

Verheyden Olivier

Objectifs

L'objectif est :

d'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

Contenu

Le support de cours est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Méthode D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travail l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Mode d'évaluation pratiqué

Par un jury interne pour une part et par le professeur d'atelier pour une autre part:

Le support de cours est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours